NUMILOG DE BÉJAÏA

LES TRAVAILLEURS REJETTENT LES NÉGOCIATIONS DU COMITÉ DE PARTICIPATION

Page 4

BILAN/24H DE LA COVID-19

255 NOUVEAUX CAS ET 6 DÉCÈS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4087 | Dimanche 13 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

ABDERAHMANE HAMMAD ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT

Page 16

LE SÉNAT VOTE LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

LA DERNIÈRE ÉTAPE AVANT LE RÉFÉRENDUM FRANCHIE

Le texte de loi relatif à la révision de la Constitution a reçu l'approbation du Parlement après son adoption, hier, par le Conseil de la Nation (Chambre haute), un texte visant à instaurer un État moderne à travers une "réforme globale" de ses institutions...

Page 3

DÉBUT AUJOURD'HUI DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

LA TRICHE CRIMINALISÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Page 5

SUSPENSION DE CHERIF MELLAL

LA JSK DÉNONCE UNE DÉCISION "ARBITRAIRE"

Page 16

INTERDITE DURANT 26 ANS

LA CHASSE DE NOUVEAU AUTORISÉE EN ALGÉRIE

Page 5

8
ans de prison ferme contre le député Baha-Eddine Tliba

16
casemates pour terroristes détruites par l'ANP en août.

633
manifestants de l'opposition arrêtés en Bielorussie.

Djamaâ El Djazaïr, véritable pôle attractif

Constituant un véritable pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique, "Djamaâ El Djazaïr" est doté d'une salle de prière de 20.000 m² pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles. Déployée sur une superficie totale de 27,75 hectares, elle dispose de 12 bâtiments indépendants, une grande bibliothèque riche d'un million de livres. Un centre culturel pouvant accueillir 3.000 personnes et une maison du Coran, d'une capacité de 300 places, dédiée aux étudiants post-gradués algériens et étrangers en sciences islamiques et sciences humaines. La Grande Mosquée propose également une médiathèque, une vidéothèque, une filmothèque, deux amphithéâtres avec salle de projection, une salle de travail d'une capacité d'accueil de 30 à 50 personnes, des espaces de projection, des ateliers d'art et un pôle informatique. Djamaa El Djazaïr abrite aussi une immense esplanade, des jardins de détente, des espaces verts, des bassins et des plans d'eau artistiquement aménagés, sans oublier les espaces dédiés à la restauration, aux loisirs, aux

commerces ainsi qu'un hôtel de haut standing disposant de 300 chambres.

Programme de soutien aux projets innovants

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a lancé un programme de soutien aux projets innovants, s'appuyant sur la connaissance appliquée et la créativité, baptisé "Innovate Algeria". "*Innovate Algérie est un programme catalyseur de l'économie fondée sur la connaissance. Il vise le développement des projets entrepreneuriaux qui s'appuient sur la connaissance appliquée, le développement créatif et l'autonomie dans la conception et l'engineering de nouveaux produits et services*", a déclaré à l'*APS* le président de la commission startups à la CAPC, Bezzitouni Chams-Eddine. Il se prononçait en marge d'une cérémonie consacrée à la remise des prix aux vingt lauréats du concours *HackAlgeria #PostCovid19*, lancé en mai dernier par le même patronat. Cette nouvelle initiative de la CAPC offre aux porteurs de projets innovants un accompagnement allant de la formation aux opportunités de levées de fonds et d'internationalisation en passant par le conseil stratégique et le développement d'affaires. L'objectif ultime étant de former une nouvelle génération d'entrepreneurs innovants, compétitifs et disruptifs. $

Baisse du taux de l'analphabétisme en Algérie

Le taux d'analphabétisme en Algérie a baissé à 8,71 % selon les dernières estimations de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA). Le directeur de l'ONAEA, Kamel Kherbouche, a expliqué, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, célébrée le 8 septembre de chaque année, que la "*stratégie nationale d'alphabétisation adoptée depuis 2008 avec les partenaires officiels a contribué à la baisse du taux de l'analphabétisme à 8,71%*". La conjugaison des efforts en matière d'alphabétisation en Algérie a permis le suivi du projet de modernisation du programme d'alphabétisation des femmes rurales dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne. Le domaine de l'alphabétisation et de l'enseignement pour adultes en Algérie enregistre des actions positives, fruit de la stratégie nationale d'alphabétisation, devenue depuis 2016, plurilingue avec l'introduction de tamazight, grâce à laquelle l'Office s'est adjugé le prix d'alphabétisation Unesco-Roi Sejong (édition

DIXIT

Kamel Beldjoud

"Une enquête administrative approfondie sera enclenchée pour déterminer les circonstances et les causes de la fuite survenue jeudi sur l'oléoduc OK1 à El-Oued."

Un bouc dévore des documents dans une voiture de... police

Une adjointe au shérif américaine a laissé la portière de sa voiture de patrouille ouverte en se rendant pour une brève mission. À son retour, elle a découvert un intrus dans le véhicule, à savoir un bouc en train de mâchouiller les documents trouvés dans le véhicule. L'animal a eu le temps de manger une bonne partie des papiers.

Il fait exploser sa cuisine en voulant tuer une... mouche

Un homme a provoqué involontairement une explosion en Dordogne en tentant de chasser une mouche avec une raquette électrique. Il venait de préparer son dîner, mais a oublié d'éteindre sa gazinière. Voulant se débarasser d'une mouche importune il s'est emparé d'une raquette électrique, la rencontre entre l'objet électrifié et le gaz a entraîné l'explosion. La déflagration a sérieusement abîmé la cuisine.

LE SÉNAT VOTE LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La dernière étape avant le référendum franchie

Le texte de loi relatif à la révision de la Constitution a reçu l'approbation du Parlement après son adoption hier par le Conseil de la Nation (Chambre haute), un texte visant à instaurer un état moderne à travers une "réforme globale" de ses institutions.

PAR LAKHDARI BRAHIM

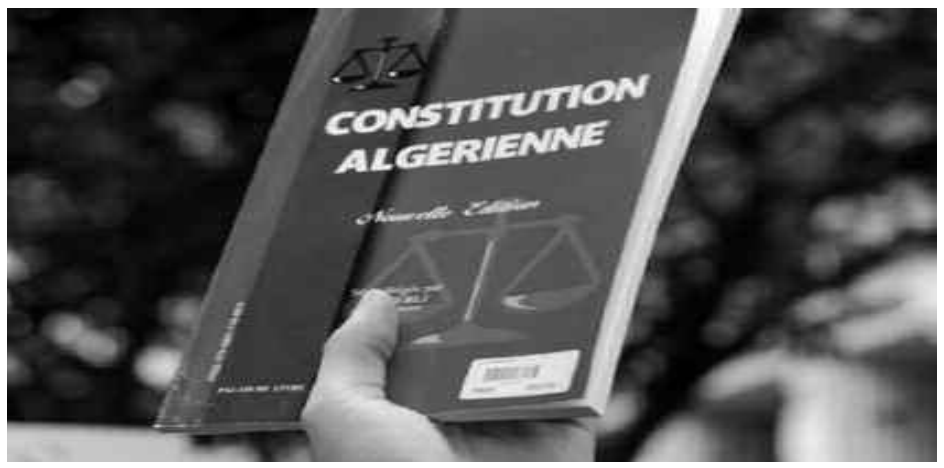

Le projet de loi relatif à la révision constitutionnelle, adopté jeudi par l'Assemblée populaire nationale (APN), sera soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain, date hautement symbolique marquant le déclenchement de la guerre de Libération nationale.
La Constitution révisée "*permettra de concrétiser l'engagement du président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un État moderne au service du citoyen et en rétablissant la confiance entre le peuple et ses institutions*", a déclaré le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de la présentation vendredi du texte devant la commission des affaires juridiques du Conseil de la Nation. La nouvelle mouture de la loi fondamentale vise à mettre l'Algérie "*à l'abri des dépassements autocratiques et hégémoniques qu'elle a connus par le passé*", avait-il précisé mardi devant la commission juridique de l'APN.
Adopté le 6 septembre en Conseil des ministres présidé par le Président Abdelmadjid Tebboune, le projet de révision de la Constitution a été élaboré à la lumière des éléments sélectionnés par le comité d'experts chargés de la révision constitutionnelle, parmi les propositions (au nombre de 5.018) reçues de la part des différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques.
Le projet "*répond aux revendications du hirak populaire authentique béni*", avait déclaré le Président Tebboune lors du Conseil des ministres, affirmant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit "*le plus largement consensuelle*", en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire.
Le texte de loi relatif à la révision de la Constitution comprend une série de propositions réparties sur six axes. Il s'agit des "*droits fondamentaux et libertés publiques, du renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, de l'indépendance de la justice, de la Cour constitutionnelle, de la transparence, prévention et lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections*".
En matière de droits fondamentaux et liberté publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution.
Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques.
Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement.
Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103) disposant que "*le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle et par un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire*".
Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement.
Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application.
A propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel.
Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections.
Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que "*cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République*".
Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui "*émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile*" et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un "*organe indépendant à caractère scientifique et technologique*".
Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution, la prohibition du discours haineux et de discrimination, l'insertion de tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux.

L. B.

BELKACEM ZEGHMATI :

Révision en cours de la "loi sur la lutte et la prévention contre la corruption"

La loi relative à la lutte et la prévention de la corruption fait "*l'objet de révision*" afin de revisiter le volet préventif et coercitif, indique Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, Garde des sceaux. Le "*texte réglementaire lié à la lutte et la prévention de la corruption faisait l'objet de révision*", affirme-t-il, vendredi, en réponse aux préoccupations des sénateurs au sujet du projet de révision de la Constitution. Le ministre précise qu'un atelier a été consacré au niveau de la tutelle pour revisiter le contenu du texte et sa philosophie, car "*il est impossible de continuer sur la même voie*". Concernant les affaires de corruption commises par une bande de malfaiteurs qui ont ruiné le pays, ayant été qualifiées de délits et non de crimes, M. Zeghmati a fait état d'"*une réflexion en cours pour la révision du volet préventif et coercitif de cette loi*". Parmi les propositions incluses au projet de révision, figurent la constitutionnalisation de la Haute-Autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, la déclaration des biens par les hauts cadres, élus ou nommés au Parlement ou élus locaux avant et après la prise de fonction, tout en s'assurant du respect de la gouvernance rationnelle dans la gestion des affaires publiques de la lutte contre l'abus de pouvoir. Par ailleurs, le ministre de la Justice a rappelé que son secteur a réalisé de "*grands acquis*", ajoutant que le texte de projet de révision de la Constitution concrétise l'indépendance de la magistrature de manière "*évidente*". "*L'indépendance de la magistrature est une question de mentalités et il ne suffit pas qu'elle soit garantie par la Constitution*", a-t-il estimé.
Répondant à une question sur l'absence de la défense de la composante du CSM, M. Zeghmati a indiqué que "*le métier d'avocat est une profession libérale*" comme stipulé par la loi régissant la profession, ajoutant que la présence des personnes exerçant des professions libérales constitue "*une atteinte à cette instance*".

R. N.

ABDELAZIZ DJERAD :

"La nouvelle Constitution met le pays à l'abri des manœuvres menaçant son unité"

PAR RACIM NIDAL

Le Premier ministre, en ouverture de la séance plénière en vue du vote du projet de révision constitutionnelle, a prononcé une allocution pour évoquer devant les sénateurs la portée et la signification du projet de révision de la constitution "*en application des engagements pris par le Président Abdelmadjid Tebboune*."
"*Cette nouvelle Constitution vise à moraliser l'action politique dans notre pays, lutter contre le pouvoir personnel et les dérives monarchiques qui ont failli précipiter notre pays dans le chaos*", a souligné Djerad en rendant un hommage au Hirak qui a, selon lui, "*arrêté pacifiquement cette dérive dangereuse*".
Pour le Premier ministre, cette nouvelle Constitution se veut un "*écho aux revendications portées par les jeunes du hirak et leur offre toutes les conditions pour exprimer leur compétences et leur permettre d'être les futurs acteurs de la scène politique, à travers une réhabilitation du rôle de la société civile*".
Parlant de l'économie, Djerad souligne que cette "*nouvelle Constitution va asseoir un nouveau paradigme économique qui privilégie la ressource humaine, l'économie de la connaissance, la libre entreprise dans le respect des lois et la fin de l'économie de la rente*."
Cette Constitution, en "*sanctuarisant les éléments constitutifs de notre identité nationale, met le pays à l'abri des manœuvres et des manipulations qui risquent de mettre en péril son unité dans un contexte régional et international trouble*", ajoute le Premier ministre pour qui ce projet une fois adopté "*va permettre au pays un saut qualitatif dans la construction d'une Algérie nouvelle, issue de l'appel du 1er Novembre*" .

R. N.

COURS DU PÉTROLE

Les cours ont perdu près de 7 % sur la semaine

Les prix du pétrole ont évolué dans une fourchette étroite avant-hier, en conclusion à une semaine mouvementée, tandis que le niveau de la demande toujours minée par la pandémie de nouveau coronavirus continue d'inquiéter les investisseurs.

Le baril de pétrole américain (WTI) pour livraison en octobre a terminé en très modeste hausse de 3 cents à 37,33 dollars contre 37,30 dollars (-0,08 %), la veille toujours sous la barre symbolique des 40 dollars. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, coté à Londres, a lui fini en baisse de 0,57 % soit 23 cents à 39,83 dollars contre 40,06 dollars jeudi. Jeudi, les deux barils ont respectivement perdu 1,8 % et 2 % et sur l'ensemble de la semaine, les cours ont perdu près de 7 %, après avoir notamment plongé mardi.

Les prix "*restent sous pression car le déséquilibre offre-demande devient de plus en plus évident*", avait commenté Richard Hunter, analyste pour interactive investor. Pour Phil Flynn de Price Futures Group, "*la correction intervenue sur les prix de l'or noir devrait se terminer. Cela va être encore cahoteux mais septembre devrait jeter les bases d'une remontée en novembre et en décembre*", assure ce spécialiste. Les craintes concernant une demande anémique, alors que la pandémie de Covid-19 continue de perturber l'activité dans le monde entier, dominent toujours l'actualité du pétrole, d'autant que les cas de coronavirus accélèrent dans de nombreux pays et notamment en Europe. Jeudi, les prix avaient en outre souffert des dernières données de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), qui a fait état d'une hausse hebdomadaire de deux millions de barils des stocks de brut aux États-Unis, surprenant les analystes qui s'attendaient à une baisse.

Selon Tamas Varga, analyste pour PVM, les prix ont également été fragilisés par le Koweït. "*L'allié des Saoudiens est le dernier producteur de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à avoir abaissé officiellement ses prix de ventes d'octobre pour l'Asie*", a-t-il détaillé.

R. N.

NUMILOG DE BÉJAÏA

Les travailleurs rejettent les négociations du Comité de participation

Le bras de fer entre les travailleurs de Numilog et la direction de celle-ci touche-t-il à sa fin ? Le Comité de participation (CP) de cette société répond par l'affirmative.

PAR RIAD EL HADI

Dans un communiqué, diffusé jeudi 10 septembre 2020, le porte-parole du CP a annoncé avoir entamé des négociations avec la direction pour "*trouver une issue à ce conflit et examiner la réintégration*" des employés licenciés.

Le Comité de participation affirme que les "*employés grévistes ont été induit en erreur par une minorité d'employés, qui a tenté d'imposer, illégalement et contre la volonté de l'écrasante majorité des employés, une autre forme de représentation*". Une initiative à laquelle les travailleurs grévistes n'adhérent pas.

196 travailleurs de Numilog, filiale spécialisée dans la logistique du groupe agroalimentaire Cevital, se sont vus notifier, vers la mi-août, des décisions de licenciement. En grève depuis plusieurs semaines, les employés exigent le respect du droit syndical, notamment la reconnaissance légale du conseil syndical comme partenaire social. Le bras de fer remonte à début juillet 2020, lorsque les travailleurs de Numilog ont entamé une grève cyclique de 3 jours, en réaction au licenciement de trois employés. Selon les grévistes, Smaïl Abdallah, Aïdal Brahim et Maâfa Karim ont été "*abusivement*" licenciés pour avoir créé une section syndicale. Dans une plateforme de revendications, transmise à l'inspecteur régional du travail, le wali de Béjaïa, la section wilayale de l'UGTA et le directeur de l'agence de Béjaïa de Numilog SPA, ils exigent, outre la réintégration des trois employés sus-nommés, la "*reconnaissance du conseil syndical comme partenaire social à part entière, la mise à disposition d'un bureau pour la section syndicale et la levée des sanctions à l'encontre des travailleurs grévistes*". Le directeur de l'agence de Béjaïa a alors décidé de suspendre les grévistes, leur interdisant l'accès à leur lieu de travail. La section syndicale de l'UGTA a introduit une requête auprès de la justice et les grévistes ont obtenu gain de cause, indique un employé à *24H Algérie*. Numilog a introduit un appel. La décision, prononcée le 25 août 2020, est une nouvelle fois en faveur des grévistes. La filiale de Cevital a néanmoins fait fi de l'ordre de la justice de réintégrer les travailleurs licenciés et reconnaître leur droit à créer un syndicat.

"Un climat de franchise et de sincérité"

Le CP a affirmé dans son communiqué avoir "*entamé des négociations sociales avec la direction de Numilog pour trouver une issue à ce conflit. Bien que longues et ardues, nous tenons à témoigner qu'elle se sont déroulées dans un climat de franchise et de sincérité*", lit-on. Cette initiative est encouragée, explique-t-on, par "*les dangers d'une récupération de ce conflit par des parties extérieurs malintentionnées*", poursuit le Comité de participation, qui affirme avoir "*dès le début préconisé une solution interne*".

Le communiqué, signé le 10 septembre 2020, annonce alors un accord avec la direction de Numilog "*pour examiner avec la plus grande attention toute demande de réintégration qui sera déposées auprès de Numilog Béjaïa*". "*Plusieurs employés ont déjà été réintégrés. Cette démarche se poursuivra et concernera les employés grévistes ayant été induit en erreur par une minorité d'employés, qui a tenté d'imposer, illégalement et contre la volonté de l'écrasante majorité des employés, une autre forme de représentation*", poursuit le Comité, sans citer les nommément. "*Une minorité, qui a délibérément nui à l'image de l'entreprise et du groupe, et qui a rompu définitivement ses liens avec notre entreprise, est à l'origine de cette situation*", de l'avis du Comité de participation. Depuis le 25 août, date de la décision de la justice, les travailleurs de Numilog à Béjaïa n'ont pas cessé leur mouvement de protestation, poursuivant leur sit-in ainsi que leur grève. Ils expriment également leur rejet de l'initiative du comité de participation, "*qui ne les représente pas*". Ils s'appuient otament sur la loi 90-11 du Code du travail, citée par Nouredine Bouderba, expert en questions sociales et ancien président du Comité de participation, qui définit les attributions légales des comités de participation.

"*Les comités de participation, sous peine de violer la loi, ne peuvent se substituer aux syndicats dans la représentation des travailleurs auprès de l'employeur. Ils ne peuvent mener avec ce dernier des négociations sur des questions d'ordre socio-professionnelles comme ils ne peuvent pas légalement participer à la prévention et à la résolution des conflits qui sont du ressort exclusif des organisations syndicales*", estime-t-il.

R. E.

ENCOURAGER LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Djerad réaffirme la "détermination" du gouvernement

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réaffirmé hier à Alger la détermination du gouvernement à encourager les exportations hors hydrocarbures, à travers la prise de toutes les mesures à même d'aplanir les entraves et restrictions bureaucratiques, et à accorder toutes les facilitations nécessaires au profit des entreprises productrices et exportatrices. "*Le gouvernement prendra toutes les mesures à même d'aplanir les obstacles et restrictions bureaucratiques entravant la valorisation des grandes expertises nationales et l'exportation des services*", a indiqué Djerad dans une allocution, lue par le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, à l'ouverture du colloque national sur "*l'exportation dans le secteur des travaux publics*". "*Il est plus que nécessaire d'emprunter une stratégie aux contours clairs dans le cadre de la relance économique, basée sur l'optimisation des procédures juridiques et règlementaires relatives à l'opération d'exportation, avec la garantie de mesures incitatives financières, bancaires, fiscales, douanières et commerciales, outre l'activation du rôle des représentations diplomatiques à l'étranger et des conseils d'affaires*", a-t-il soutenu.

Lors de ce colloque, organisé par le ministère des travaux publics, en présence de membres du gouvernement et d'acteurs du secteur, le Premier ministre a appelé à œuvrer au renforcement du cadre institutionnel et administratif en vue d'inciter les entreprises nationales à exporter et à investir les marchés internationaux. Pour M. Djerad, oeuvrer à la promotion des exportations hors hydrocarbures constitue "*un choix stratégique*" dans le cadre du nouveau modèle économique, étant l'un des principaux mécanismes permettant l'augmentation des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), à travers l'extension du champ des exportations.

Pour atteindre ces objectifs, a-t-il dit, il faut "*déployer des efforts supplémentaires considérables afin d'instaurer un écosystème propice et un climat d'affaires adéquat et insuffler une nouvelle dynamique à même d'encourager les exportations et de libérer les initiatives dans le cadre de la consécration du principe d'égalité des chances entre tous les opérateurs économiques, aussi bien publics que privés*". Selon Djerad, il est "*impératif d'inciter et d'encourager les opérateurs économiques à asseoir la culture de l'exportation et de croire aux capacités compétitives de leurs produits et services, insistant sur la nécessité d'une bonne prise en charge par les institutions administratives professionnelles des préoccupations soulevées par ces opérateurs et de trouver les meilleures solutions pour leur traitement*".

La "*responsabilité collective impose aux secteurs une action commune et efficace*", a-t-il estimé, soulignant que le "*secteur des travaux publics constitue l'un des secteurs vitaux à même de contribuer fortement à l'exportation, au vu des fortes chances de réussite détenues par ses entreprises économiques et leur expérience avérée en matière de maîrise des différentes étapes de réalisation des projets, en l'occurrence la participation aux appels d'offres, aux transactions, à la mise en œuvre des travaux, à la livraison et à la réception des projets dans les délais fixés, conformément aux normes de qualité internationales*".

C. A.

BAC 2020

Jour "J" pour les candidats

637.538 candidats, scolarisés et libres, sont attendus aujourd'hui dimanche aux épreuves du Baccalauréat, session septembre 2020, qui s'étaleront sur cinq jours, tandis que les résultats seront annoncés fin octobre prochain.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le coup d'envoi de cet examen sera donné à partir d'Annaba par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout.
Les candidats inscrits, dont le nombre s'élève à 637.538 dont 413.870 candidats scolarisés et 223.668 candidats libres, seront encadrés par 192.300 enseignants répartis sur 2.261 centres d'examen.
Le nombre des centres de collecte et de codage s'élève à 18. L'Office national des examens et concours (Onec) a consacré 18 centres à l'opération de correction des copies pour laquelle 48.000 enseignants ont été mobilisés.
Les sujets de l'examen ont été limités aux cours dispensés en présentiel durant les 1er et 2e trimestres de l'année scolaire 2019-2020, a rassuré le ministre de l'Éducation.
Le ministre avait rappelé les mesures organisationnelles "*exceptionnelles*" prises en vue d'assurer le bon déroulement de cet examen, compte tenu de la conjoncture sanitaire induite par la propagation du nouveau coronavirus. Le secteur avait élaboré quatre protocoles sanitaires approuvés par le ministère de la Santé, en vue de protéger les candidats et les encadreurs mais également pour éviter la propagation de la pandémie, à travers l'engagement du gouvernement à réunir tous les moyens de prévention au niveau de tous les centres d'examen que compte le pays.
Dans le cadre de la lutte contre la fraude aux examens, la préservation de leur crédibilité et la consécration du principe d'égalité des chances, les autorités ont criminalisé toute forme de fraude et de triche aux examens scolaires, en introduisant des sanctions dans le code pénal.
Ces sanctions, qui dépassent dorénavant les peines administratives, sont devenues également judiciaires.
Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait mis en place, le 19 août dernier, un protocole préventif, avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les révisions.
Le Conseil des ministres, réuni le 10 mai dernier sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé du report au mois de septembre, de l'examen du Baccalauréat en raison de la situation sanitaire prévalant dans le pays.

R. R.

Les syndicats restent "confiants"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les épreuves du bac, qui débutent aujourd'hui, seront selon les syndicats de l'Éducation "*abordables*". Ils estiment que les "*candidats ont de la chance d'être examiné uniquement sur les cours de 2 trimestres*".
Le porte-parole du Cnapeste, Messaoud Boudiba, considère que "*le bac de cette année sera spécial étant donné les dispositions prises à cet égard pour son organisation*" en soulignant "*la nécessité de rester serein face aux sujets dont la plupart ne seront tirés que des 2 trimestres*". Pour Boudiba "*l'organisation administrative et l'assurance de sa transparence qu'on nous a assurés font que les épreuves seront abordables*". Du côté de Snapest, son coordinateur Meziane Meriane estime que "*les aspects de sécurité des candidats et la prise des mesures sanitaires vont aboutir à une épreuve sereine du bac*". Ce responsable syndical estime que "*l'absence de 6 mois des bancs du lycée ne va pas affecter le moral des candidats puisque ces derniers ont eu le temps de se préparer à l'épreuve*" mentionnant que "*le taux de réussite se fera en fonction des capacités des élèves à dépasser le trac et la peur qui agitent généralement les candidats*". Pour ce qui est des aspects logistiques du Bac 2020, les syndicats sont unanimes sur le respect observé jusque-là de la sécurité des copies des épreuves, de l'interdiction des téléphones mobiles durant les sessions d'examens et la sanction contre toute fraude. D'habitude, des "fuites" de sujets s'ébruitent facilement remettant en cause la crédibilité de l'examen. A cet effet, le ministère de l'Éducation a mis en garde contre toute fraude ou triche dans les examens avertissant que les "*sanctions seront plus dures à l'encontre de ceux qui seraient impliqués dans ce genre de délits*". Les différents syndicats rappellent les "*engagements pris par la tutelle sur la prise en charge des encadreurs et leur sécurité éventuelle sur le plan sanitaire. Les mesures prises dans ce cadre de protection contre le virus sont jusque-là satisfaisantes*" estime le porte-parole du Cnapeste qui reste confiant sur "*la mobilisation des enseignants pour cette épreuve de Bac qui a exigé un sacrifice de leur part pour se mettre toujours dans la disposition des élèves*".

F. A.

INTERDITE DURANT 26 ANS

La chasse de nouveau autorisée en Algérie

Le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hamdani, a annoncé officiellement, hier samedi 12 septembre, la réouverture de la chasse à compter. Cette activité a été interdite pendant 26 ans en raison du terrorisme et de l'insécurité. C'est donc avec soulagement que les chasseurs ont accueilli cette nouvelle. "*Nous avons l'immense honneur d'annoncer à tous les chasseurs de notre pays de l'ouverture officielle de la chasse après une interruption de plus de 26 ans. En effet une réunion de travail s'est tenue, aujourd'hui le 12 septembre 2020, au ministère de l'Agriculture en présence des responsables du ministère de l'Agriculture, de l'Intérieur, de la Direction générale des forêts et de quelques fédérations de chasse et qui a abouti à l'annonce de l'ouverture officielle de la chasse à compter d'aujourd'hui par le ministre de l'Agriculture*", s'est félicitée la Fédération de chasse de la wilaya de Tizi-Ouzou sur sa page *Facebook*. Son président, Arezki Aider, contacté par *TSA*, a tenu à féliciter toutes les associations et fédérations de chasse, et tous les chasseurs ayant contribué "*à arracher cet acquis qu'on attendait depuis plus de 26 ans*". "*Le grand jour est arrivé*", s'est réjoui M. Aider. Selon notre interlocuteur, la période de la chasse durera jusqu'au 1er janvier. Ce délai est prolongé jusqu'au 1er février "*pour tout ce qui est oiseaux de passage : grive, bécasse, étourneau*".

R. N.

COVID-19
À ALGER ET BLIDA

Son évolution inquiète le Pr Mahyaoui

L'évolution de l'épidémie de la Covid-19 dans les wilayas d'Alger et de Blida, les deux wilayas les plus touchées par la pandémie en Algérie, inquiète le professeur Riad Mahyaoui.
"*On note encore qu'Alger et Blida sont en première position, donc il faut faire très attention dans ces régions-là*", recommande le professeur Mehyaoui, membre du Comité scientifique en charge du suivi de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 en Algérie, dans une déclaration à *TSA*.
Jusqu'au vendredi 11 septembre, la wilaya d'Alger comptait 5.187 cas et Blida 3.782 cas de contaminations. Alger et Blida occupent respectivement la 1re et la 2e place des wilayas les plus touchées par l'épidémie de coronavirus.
Avant-hier vendredi, la wilaya d'Alger a enregistré pour le 5e jour de suite, le plus grand nombre de nouveaux cas au niveau national : +51 cas lundi, +44 cas mardi, +39 cas mercredi, +63 cas jeudi et +46 cas ce vendredi.
"*Je précise que le port correct du masque est important. Il ne faut pas le mettre ni autour du cou, ni autour du bras ou du coude. Si on ne porte pas correctement le masque, on risque d'avoir l'effet inverse et se contaminer*" prévient le professeur Mahyaoui.
S'agissant des rentrées scolaire et sociale, le professeur Mahyaoui appelle à redoubler de vigilance, se félicitant que lors de l'examen du BEM les mesures barrières ont été strictement appliquées.
Concernant le vaccin contre le coronavirus, le membre du comité scientifique met en garde contre les effets d'annonces sur la date de sa commercialisation, rappelant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé qu'il "*ne sera prêt qu'à la moitié de 2021*".
Le professeur Mahyaoui appelle à profiter de cette période d'accalmie dans la lutte contre le coronavirus pour "*refaire les stocks de médicaments*" et aussi pour renforcer la sensibilisation autour des mesures barrières "*pour éventuellement parer à n'importe quel évènement à venir*".

COVID-19 EN ALGÉRIE

La baisse des contaminations se poursuit

L'Algérie a enregistré, durant les dernières 24 heures, 255 nouvelles contaminations à la Covid-19, selon le dernier bilan publié hier samedi 12 septembre par le ministère de la Santé.
Un chiffre qui confirme la tendance baissière observée depuis quelques semaines.
Depuis l'apparition de l'épidémie en Algérie en février dernier, le total des cas positifs enregistrés s'élève à 48.007. 6 nouveaux décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, portant à 1.605 le nombre de décès depuis le début de l'épidémie en Algérie.
Par ailleurs, 152 nouvelles guérisons ont été enregistrées ces dernières 24 heures alors que le nombre de patients hospitalisés en soins intensifs s'établit à 36.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINSTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ALGER I
VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT
DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
02, Rue Didouche Mourad – Alger -
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/ UA1/ 2020

L'Université d'Alger1 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02./UA1/2020 a pour objet :

Fourniture, Pose et Mise en Service d'Equipements Scientifiques pour Le Laboratoire de recherche de Biochimie Génétique composé de cinq (05) lots :

Lot n° 01: THERMOCYCLERS
Lot n° 02: SEQUENSEUR D'ADN
Lot n° 03: CONGELATEURS ET REFREGIRATEURS
Lot n° 04: MICROSCOPE
Lot n° 05: AUTRES ÉQUIPEMENTS

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

Le présent appel d'offre est adressé aux opérateurs économiques spécialisé dans le matériel scientifique remplissant les conditions suivantes :

- ayant un registre de commerce portant la qualité de fabricant ou importateur ou distributeur.
- ayant réalisé des marchés similaires ou dans le domaine médical justifiés par au moins une attestation de bonne exécution datée des dix dernières années.
- avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen de 50.000.000,00 DA justifié par les bilans des trois dernières années antérieur à la date de lancement de l'appel d'offre.

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Université d'Alger 1, Vice Rectorat chargé du développement de la prospective et de l'orientation sis au 02, rue Didouche Mourad- Alger-

Contre présentation d'une demande portant l'entête et le cachet de l'entreprise.

Les pièces administratives demandées aux soumissionnaires doivent être valides; elles comprennent ce qui suit :

1-Dossier de candidature comme stipulé dans le cahier des charges
2-L'offre technique comme stipulé dans le cahier des charges
3-L'offre financière comme stipulé dans le cahier des charges

Chacune de ces trois enveloppes devra être identifiée par les mentions :
-Dossier de candidature
-Offre technique
-Offre financière

-L'enveloppe extérieur qui ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier le soumissionnaire, devra porter, en plus de l'adresse de l'université d'Alger 1, la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/ UA1/2020

Fourniture, Pose et Mise en Service d'Equipements Scientifiques pour Le Laboratoire de recherche de Biochimie Génétique composé de cinq (05) lots :

Lot n° 01: THERMOCYCLERS
Lot n° 02: SEQUENSEUR D'ADN
Lot n° 03: CONGELATEURS ET REFREGIRATEURS
Lot n° 04: MICROSCOPE
Lot n° 05: AUTRES ÉQUIPEMENTS

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

Université d'Alger1,
Vice-Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation,
02 rue Didouche Mourad Alger.

- La durée de préparation des offres est de **30 jours** à partir de la première parution dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

- La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de **8H00 à 12 H 00.**

- L'ouverture des plis candidatures, techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, à **13 H30.** Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
-Les soumissionnaires intéressés sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

- Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** et ce, à compter de la date de dépôt des offres.

- Le retrait du cahier des charges se fera contre justificatif de virement de la somme de **7000 DA** au compte **CCP** de l'Agence comptable de l'université d'Alger 1 **n° 330462 clé 13.**

MIDI Libre

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
IT&TELEPHONIE

Un chewing-gum gaming pour booster la concentration

ÉQUIPEMENTIERS TECHNOLOGIQUES TÉLÉCOMS

Réunis autour de la même table

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a réuni l'ensemble des équipementiers technologiques. Il s'agit de la première rencontre du genre depuis plusieurs années.

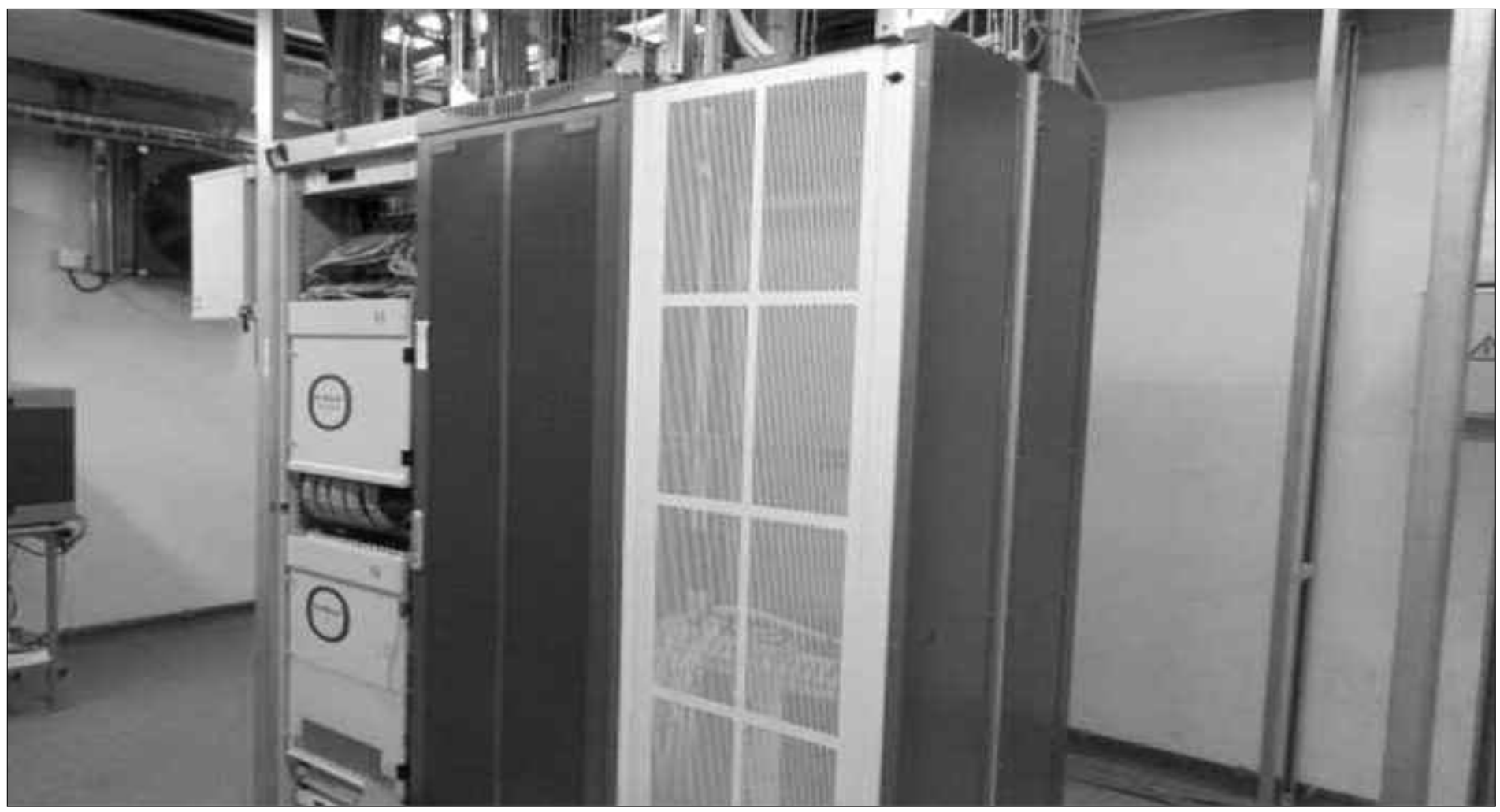

Huawei : physiquement présent à l'IFA 2020

Djezzy vous convie sur son portail "Game" à petit prix !

MIDI LIBRE
N° 4087 | Dimanche 13 septembre 2020

ÉQUIPEMENTIERS TECHNOLOGIQUES TÉLÉCOMS

Réunis autour de la même table

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a réuni l'ensemble des équipementiers technologiques. Il s'agit de la première rencontre du genre depuis plusieurs années.

La rencontre a regroupé, Nokia, Huawei, ZTE, Ericsson, Cisco, Dell, FibeRhome, N.E.C, Fortinet et Tech 3. A cette occasion, Brahim Boumzar a appelé les équipementiers en télécommunications à accéder au marché national avec une "*vision renouvelée*", basée sur des investissements qui vont au delà de la dimension commerciale, pour se focaliser sur des projets générateurs de richesse. "*Nous avons demandé à l'ensemble des équipementiers une meilleure contribution sur le marché algérien. C'est un partenariat durable, et on se doit de donner de la visibilité à ses partenaires technologiques afin qu'ils s'investissent plus dans le marché algérien dans le cadre de la relance économique*", a déclaré Boumzar à la Télévision algérienne.

Pour le ministre des PTIC, il s'agit d'"*accompagner l'Algérie dans sa démarche visant à diversifier son économie, augmenter sa compétitivité internationale et accélérer la transition numérique*".

M. Boumzar a fait part de la disponibilité de son département à "*faciliter l'activité des opérateurs et aplanir les difficultés, mettant en avant les efforts menés dans l'objectif d'assoir une approche de concertation et de coopération permanentes avec tous les partenaires du secteur*". L'objectif est de les pousser à présenter des solutions techniques conformes aux aspirations et besoins de l'Algérie dans l'espace technologique. Il annonce, dans ce sillage, que "*des rencontres thématiques avec ces équipementiers auront lieu dans les prochaines semaines afin de partager la vision de l'Algérie et permettre aux équipementiers télécoms nationaux un meilleur investissement, un partage du savoir faire et un transfert technologique*".

Mohamed Hamidou plaide pour un "tourisme numérique"

L'actuelle crise de liquidités qui frappe de plein fouet l'économie algérienne pousse les pouvoirs publics à lancer, et au plus vite, le paiement électronique. S'orienter vers la transition numérique en généralisant les instruments de paiement électronique, est l'appel lancé par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou.

C'est ainsi qu'une signature d'accord de généralisation des moyens du paiement électronique au niveau des structures touristiques entre les secteurs du Tourisme et de la Poste a été parachevée. "*J'appelle l'ensemble des acteurs à l'utilisation des nouvelles technologies pour parvenir à un tourisme numérique d'excellence*", a-t-il déclaré.

Le ministre a souligné que son secteur ne "*ménagera aucun effort pour la généralisation des moyens de paiement électronique à toutes les activités touristiques et hôtelières ainsi qu'au niveau des différents acteurs dans le domaine de l'artisanat, du travail familial et le paiement par QR code*."

Il a également rappelé que "*le plan d'action du gouvernement repose sur une réforme profonde du système bancaire et financier à travers la modernisation et la diversification des produits financiers en focalisant sur la généralisation des moyens de paiement électronique afin de réduire les transactions en espèces et traditionnelles prévues dans les dispositions de l'article 11 de la loi des finances 2020 relative à la mise des moyens de paiement électroniques à la disposition du consommateur*".

L'AADL lance une application pour le suivi de ses projets

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé le lancement d'une application sur téléphone portable pour permettre aux responsables de l'Agence de suivre, en temps réel, ses projets de logement à travers le territoire national.

Les chefs et directeurs de projets ainsi que les directeurs régionaux et le directeur général de l'Agence peuvent, grâce à cette application, s'enquérir continuellement du taux d'avancement des travaux et des différentes entraves rencontrées.

Annoncée lors d'une réunion du DG de l'AADL avec les chefs de projets et les directeurs régionaux, ladite application "*réduira les déplacements sur le terrain et la bureaucratie et encouragera la dématérialisation, de façon à conférer une plus grande efficacité au contrôle des projets*", ont indiqué à l'*APS* des responsables de l'AADL.

A titre d'exemple, le directeur du projet peut émettre, continuellement, ses observations sur le rendement de la société de réalisation et les bureaux d'études ainsi que sur les difficultés rencontrées dans l'avancement des travaux.

Ces observations peuvent être consultées instantanément par le directeur régional et le DG de l'Agence, pour se faire une idée précise et actualisée sur les projets et intervenir ensuite rapidement en cas de problème.

Des rapports accompagnés de photos et de vidéos peuvent être joints à travers cette application.

Cette initiative vient en adéquation avec les efforts consentis par le secteur de l'habitat en matière de modernisation et de numérisation placées au centre de la nouvelle approche économique adoptée par le pays.

Algérie Télécom fait don d'un lot de fournitures médicales

Le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Halouane Hocine, a procédé à un don au profit de la pharmacie centrale des hôpitaux. Le don consiste en des fournitures médicales destinées au secteur de la santé.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'une opération de distribution de bavettes a eu lieu au cours de la semaine dernières, à travers les directions de l'éducation des différentes wilayas du pays, et ce au profit des élèves admis à l'examen du BEM et du Bac. A travers ces opérations qui viennent concrétiser les instructions du gouvernement par le biais du ministère de tutelle, Algérie Telecom démontre, encore une fois, son engagement à accompagner l'ensemble des efforts de solidarité consentis pour lutter contre la prorogation de l'épidémie du nouveau coronavirus.

Viber pour communiquer avec le personnel éducatif

La prochaine rentrée scolaire divise plus d'un… c'est pourquoi Viber a sondé les utilisateurs du monde entier sur le retour des écoles et les solutions qu'ils jugent appropriées pour poursuivre le processus éducatif dans le cadre de la pandémie du Corona.

Le sondage réalisé par la société Viber, auquel ont participé plus de 3.124 utilisateurs algériens, a précisé que 76 % des utilisateurs algériens préfèrent retourner à l'école, tandis que 18 % estiment que l'alternance entre enseignement classique et enseignement en ligne est la meilleure solution pour la nouvelle rentrée scolaire. "*Si vous aviez demandé à quelqu'un l'année dernière à propos de l'idée de transférer complètement l'enseignement sur Internet, l'idée aurait semblé tout à fait irréelle. Mais avec l'arrêt des écoles et les universités en raison de la pandémie du Coronavirus, le transfert de classe en ligne a été fait en quelques semaines ! Nous sommes fiers d'offrir l'application Viber comme une plateforme sécuritaire et flexible qui permet la communication et l'interaction entre les élèves, les enseignants et les parents*", indique Jamal Agwa, P.-dg de Viber.

Aujourd'hui, Viber offre aux utilisateurs un excellent service grâce à de nombreuses fonctionnalités qui permettent aux élèves et aux enseignants d'assister aux cours et aux conférences, aux parents de suivre les devoirs scolaires, et communiquer directement avec les enseignants au moyen de l'application. Les résultats de l'enquête ont confirmé que 65 % des utilisateurs algériens utilisent l'application comme plate-forme de communication entre parents, élèves et personnel éducatif.

A noter que plus de 180.000 internautes du monde entier, dont la France, l'Allemagne, la Russie, les Philippines et d'autres pays arabes comme l'Irak, l'Algérie et l'Égypte, ont participé à ce sondage.

Djezzy vous convie sur son portail "Game" à petit prix !

Vous vous ennuyez, il n'y a rien d'intéressant à la télé, vous n'avez plus qu'à télécharger l'application Djezzy : "Game Portal".

Le *Game Portal* est un service de contenus sous forme de portail de jeux mobiles, proposé aux abonnés Djezzy équipés de Smartphones Androïd. Le service contient une large bibliothèque qui permet de télécharger des jeux gratuits ou payants et bénéficier de fonctionnalités optionnelles dans ces jeux.

Djezzy propose à ses clients deux accès. Accès Visiteur qui vous donne libre choix de télécharger des jeux gratuits, acheter des jeux payants et effectuer des achats de fonctionnalités optionnelles. Le second est l'accès Club VIP : en souscrivant à l'un des abonnements Club VIP, vous avez accès à toute la bibliothèque des jeux et ce durant toute la période de validité de votre abonnement. Vous bénéficierez aussi d'une réduction allant jusqu'à 80 % sur les achats de fonctionnalités optionnelles.

Les abonnés Club VIP auront le choix entre 3 paliers : abonnement mensuel pour 250 DA, abonnement hebdomadaire à 100 DA, ou encore abonnement journalier : 30 DA.

Djezzy vous offre 3 jours d'essai gratuit pour votre première souscription. En dehors de ces abonnements, vous pouvez acheter un jeu dont le prix variera entre 30 DA et 500 DA. Aussi, l'achat de fonctionnalités optionnelles dans les jeux varie entre 10 et 10.000DA.

Ce portail est téléchargeable sur *gameportal.djezzy.dz*, le site web *djezzy.dz*, ou l'application mobile *gameportal.djezzy.dz*.

Ooredoo : "Dima" un service très apprécié !

Depuis son lancement, le service "Dima" connait un grand succès, très utilisé par les clients d'Ooredoo. En effet, il vous donne la possibilité de savoir qui a essayé de vous joindre lorsque votre mobile est éteint ou hors zone de couverture.

En effet, avec Dima, dès que vous redevenez joignables, vous recevez instantanément un SMS vous indiquant le numéro de l'appelant, la date, l'heure de l'appel et même le nombre de tentatives. Aussi ; avec Dima vos appelants recevront en même temps un SMS les informant que vous êtes de nouveau joignable. Il s'agit d'un service valable sur le territoire national et même à l'étranger, vous allez recevoir les SMS de vos appels manqués.

Pour pouvoir profiter de ce service, c'est simple il vous suffit de composer *555# et choisissez d'activer le service.

Le service est gratuit et très simples à utiliser. Vous ne payez ni frais d'activation ni frais mensuels. La réception des SMS est gratuite.

Huawei : physiquement présent à l'IFA 2020

Huawei n'a pas manqué l'événement berlinois, l'IFA 2020. Son rêve de conquérir l'Europe est toujours à l'ordre du jour. D'ailleurs, l'équipementier chinois a été l'un des seuls fabricants de Smartphones à exposer à l'IFA cette année.

Huaweia a saisi cette occasion pour annoncer un investissement de 100 milliards de dollars en recherche et développement sur les cinq prochaines années. Le constructeur chinois a également déclaré qu'il compte 33 millions d'utilisateurs européens mensuels, sur un total de 460 millions, pour A*ppGallery*, son magasin d'applications. C'est du moins ce qu'a déclaré Walter Ji, le patron Europe de la branche grand public de Huawei. La conférence virtuelle du chinois a été, en tout cas, riche en informations. Cependant, Huawei n'a pas donné d'indicateurs antérieurs sur le nombre d'utilisateurs de l'*AppGallery*… on ne sait pas si le nombre d'utilisateurs a augmenté ou au contraire a baissé en Europe.

Malgré l'embargo américain sur Huawei depuis plus d'une année ; ce dernier continue, tant bien que de mal, de faire parler de lui… mais surtout continuer à investir dans le secteur de la téléphonie mobile notamment.

Un chewing-gum gaming pour booster la concentration

Razer vient de présenter un nouvel accessoire gaming qui a la particularité d'être comestible. Respawn By 5 est un chewing-gum disponible en trois goûts différents pour booster le temps de réaction et la concentration des joueurs. L'entreprise américaine spécialisée dans le gaming a lancé ce chewing-gum destiné aux gamers à la suite d'une collaboration avec la marque de chewing-gum "5" créée par Wrigley Company. Suffit-il de mâcher un chewing-gum fortifié pour dominer les jeux multijoueurs et faire Top 1 sur Fall Guys ? À en croire la description disponible sur la page de Razer dédiée à la pâte à mâcher, il y contribue. Respawn By 5 est composé de différentes vitamines et nutriments tels que des vitamines B et des extraits de thé vert pour la caféine. Le mâcher permettrait au joueur de maintenir sa concentration et son temps de réaction afin que rien de lui échappe dans les moments décisifs.

Un matériau imprimable en 3D pour créer des vêtements de taille unique

Bien souvent, une taille diffère d'un détaillant à l'autre détaillant, particulièrement si nous prenons ou perdons du poids ou que nous perdons du poids. La réponse à ce problème est donnée grâce aux chercheurs de la John A. Paulson School of Engineering and Applied Sciences (SEAS) à Harvard. Ils ont créé un matériau imprimable en 3D à base de kératine (la même protéine trouvée dans les cheveux) qui donne un matériau ressemblant à de la laine qui peut se souvenir des anciennes formes et peut changer de forme lorsqu'un stimulus lui est appliqué.

Une peau électronique qui peut "ressentir'' la douleur

Le concept de créer une peau artificielle n'est pas nouveau. Il n'est pas non plus nouveau que ces peaux puissent également ressentir les choses qu'elles touchent, mais maintenant les chercheurs du RMIT ont fait un pas de plus en développant une peau artificielle électronique qui peut apparemment permettre la sensation de douleur. La peau a été créée à l'aide de composants électroniques fins fournis avec des capteurs de pression, des revêtements réactifs à la température et une cellule mémoire semblable à un cerveau. Il semble que le développement initial ait abouti à une peau suffisamment sensible pour différencier la douleur que vous pourriez ressentir en vous piquant avec une épingle par rapport à un coup douloureux. Cela peut être utile dans les cas où une personne diabétique peut avoir perdu la sensation de douleur dans ses pieds.

Une montre intelligente conçue pour les seniors

La technologie est souvent conçue pour les jeunes, mais les plus vieux peuvent également en bénéficier. TCL a décidé d'élargir ses offres en dévoilant une nouvelle smartwatch appelée TCL MoveTime Family Watch créée au profit des personnes âgées. Elle inclut des fonctionnalités telles que le suivi des activités, la détection de chutes, le suivi de la fréquence cardiaque, ainsi que la possibilité de passer des appels mains libres. Elle a été principalement conçue pour aider les personnes âgées à conserver leur autonomie. Elle comporte également des fonctionnalités telles que la possibilité de rappeler de prendre ses médicaments et de faire de l'exercice. Semblable à l'Apple Watch, le moniteur de fréquence cardiaque sera également en mesure d'avertir l'utilisateur s'il détecte une fréquence cardiaque irrégulière.
La montre de la famille MoveTime est également classée IP67 , ce qui signifie qu'elle sera à la fois résistante à l'eau et à la poussière.

Un "home circuit" au milieu de votre salon

Vous êtes-vous déjà demandé quelle sensation de piloter Mario Kart dans la vraie vie ? Nintendo vous en offre la possibilité sans quitter votre salon.
Il s'agit d'un nouveau jeu que la société a développé en partenariat avec Velan Studios. Il repose essentiellement sur la réalité augmentée et une voiture de course physique Mario Kart que vous pouvez installer n'importe où. Selon la description de Nintendo, "le kart physique répond aux boosts dans le jeu et dans le monde réel, s'arrête lorsqu'il est touché par un objet et peut être affecté de différentes manières selon la race. Les joueurs placent des portes pour créer un plan de parcours personnalisé dans leur maison, où la seule limite est leur imagination". Cela a l'air très amusant, mais sachez que cela ne sera pas bon marché. Nintendo lancera le jeu le 16 septembre et il sera vendu 99,99 dollars et les joueurs pourront choisir entre un kart de course Mario ou Luigi.

La "voiture volante'' du Japon décolle avec un pilote... humain

La voiture volante a toujours fait partie du monde de la fiction, eh bien plus maintenant ! Grâce au japonais SkyDrive, le rêve est devenu réalité. Il a récemment testé avec succès une voiture volante qui a décollé avec un pilote humain. Tomohiro Fukuzawa, qui dirige l'effort SkyDrive, espère que cette voiture volante pourra devenir un produit proposé sur le marché d'ici à 2023. Il reconnaît cependant qu'il y a plusieurs problèmes de sécurité qui doivent être corrigés. Pour l'heure la voiture testée peut planer dans les airs pendant 5 à 10 minutes, ce qui n'est pas très long, mais c'est quand même un exploit impressionnant. Les voitures autonomes investissent de plus en plus notre quotidien grâce à des entreprises comme Tesla. Nous avons également vu comment des entreprises comme Google travaillent également sur la technologie, et c'est un peu un secret, mais mal gardé, que Apple est également intéressé.

GHARDAIA, DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

105 mosquées rouvertes

La réouverture graduelle des lieux de culte a été précédée, au préalable, par des études minutieuses et des opérations de rénovation et de désinfection.

PAR BOUZIANE MEHDI

Réparties à travers l'ensemble des localités de la wilaya de Ghardaïa, cent cinq (105) mosquées ont été rouvertes à ce jour après une fermeture à titre préventif imposée par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs.

Selon l'*APS*, le directeur du secteur, Hadj Mohamed Emir Abdelkader, a précisé que cette "*réouverture graduelle des lieux de culte a été précédée au préalable pas des études minutieuses et des opérations de rénovation et de désinfection, en application des directives des pouvoirs publics visant à endiguer et freiner la propagation de la pandémie du coronavirus dans le pays*".

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, "*la fermeture des mosquées a été une aubaine pour le lancement d'une opération de rénovation et de désinfection de l'ensemble des édifices religieux à travers la wilaya*", a ajouté le même responsable, soulignant à l'*APS* que "*les fidèles ont été également invités à se plier à un protocole stricte pour accéder à ces mosquées, notamment l'accomplissement des ablutions chez soi, l'utilisation du tapis personnel de prière, le port obligatoire de bavette, l'application des règles de distanciation ainsi que l'évitement des attroupements devant les mosquées*". Les mosquées appelées à ne pas utiliser les systèmes de climatisation et de ventilation et mettre à la disposition des fidèles des produits de désinfection.

Le directeur des Affaires religieuses a tenu à affirmer que la "*désinfection des 144 mosquées, 356 salles de prières, 37 zaouïas et 600 classes coraniques ainsi que les deux instituts islamiques relevant du secteur de l'éducation du rite ibadite situés à Guerrara et à Ghardaïa, s'effectue régulièrement*".

B. M.

NAÂMA, FORÊT D'AÏN-SEFRA

Un espace de détente pour les familles

La forêt de la commune d'Aïn-Sefra dans la wilaya de Nâama est devenue, depuis sa réouverture récemment, le lieu privilégié des familles de la région en quête d'espaces de détente et de loisirs et de moments de quiétude à partager.

Cette affluence de familles s'explique, indiquent une déclaration à l'*APS* les responsables chargés de la gestion de cet espace environnemental et de loisirs, par la "*mise en œuvre stricte du protocole sanitaire auquel veille la Direction de ce parc forestier et par le respect des gestes barrières imposés par la crise sanitaire du virus corona*". Le site offre toutes les commodités pour assurer d'agréables moments aux familles. Le parc a été aménagé et équipé il y a plus d'un an par un investisseur privé qui avait bénéficié d'un bail accordé par la conservation des forêts.

La direction du parc procède périodiquement à la désinfection et au nettoyage de ses diverses infrastructures et équipements tels que les chaises, tables et équipements de jeux pour enfants. A l'entrée principale, des agents procèdent systématiquement à la prise de la température des visiteurs et veillent au respect du port de masques de protection et autres règles de sécurité et de prévention contre la Covid-19.

Avec la réouverture de ce parc et des aires de repos, décidée dans le cadre de la levée partielle des mesures de confinement, Cet espace boisé, s'étendant sur plus de deux hectares et situé au niveau de la bande verte adjacente à l'axe de la RN 06, au sud de la ville d'Aïn-Sefra, attire quotidiennement un nombre important de visiteurs. Les familles y ont trouvé un véritable havre de paix et de quiétude après d'insupportables mois de confinement sanitaire.

Des citoyens et les acteurs associatifs considèrent ce parc comme étant un réel acquis pour la ville d'Aïn-Sefra qui déplore un manque d'espaces de divertissement et de détente. C'est aussi un lieu propice pour profiter de l'air frais et rafraîchissant et constitue une bouffée d'oxygène pour les familles désirant échapper aux journées caniculaires de l'été.

Cette forêt offre également la possibilité de pratiquer divers sports, de découvrir des sentiers forestiers, de profiter de certaines installations comme un bassin de baignade mis à la disposition des enfants.

De leur côté, les services de sûreté de cette daïra, en coordination avec les scouts et des associations locales, ont programmé sur le terrain plusieurs sorties de sensibilisation et d'information sur les règles de sécurité et de prévention contre la pandémie de la Covid-19.

APS

CONSTANTINE

Des aides financières au profit des artisans

Pas moins de 2.893 aides financières ont été attribuées dans la wilaya de Constantine au profit des professionnels du secteur du tourisme et de l'artisanat dont les activités ont été suspendues en raison de la pandémie de la Covid-19. L'opération a ciblé 2.515 artisans toutes spécialités confondues, 169 employés des agences de voyages, 123 professionnels des structures hôtelières, 41 travailleurs des restaurants classés ainsi que 14 autres relevant des structures de loisirs.

L'opération a concerné exclusivement des pères de famille et les ayants droit, à l'instar des veuves et des femmes divorcées avec des enfants mineurs à charge, activant dans lesdits domaines.

La distribution de ces subventions financières de 10.000 DA a été effectuée conformément aux conditions arrêtées par les autorités publiques concernées.

Il est à noter que le secteur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya de Constantine dispose actuellement de 25 établissements hôteliers et de plus de 140 agences de voyages, et près de 20.000 artisans sont adhérents à la chambre de l'artisanat et des métiers.

ADRAR

Caravane de solidarité du CRA pour les zones enclavées

Une caravane de solidarité s'est ébranlée, jeudi 3 septembre d'Adrar, à l'initiative du Croissant-Rouge algérien ciblant près de 400 familles vivant dans les zones enclavées de la wilaya.

La caravane, qui achemine notamment des colis alimentaires et des produits de désinfection, cible les populations des différentes zones d'ombre de la wilaya, depuis l'extrême Nord de la wilaya déléguée de Timimoun aux régions d'Akebli, Matariouane et Aïn-Belbel sur le territoire de la daïra d'Aoulef.

L'opération vise la consolidation des actions de solidarité et d'entraide avec les couches sociales défavorisées, en cette conjoncture sensible de pandémie de la Covid-19, requérant la conjugaison des efforts de lutte et de prévention.

En parallèle, le comité du CRA poursuit, dans la commune de Fenoughil, sa campagne de consultations médicales en direction des nécessiteux, notamment parmi les personnes âgées et malades chroniques, en plus de la remise d'aides de solidarité.

APS

VIRTUAL AGROFOOD & PLASPRINT PACK AFRICA

De nouveaux partenaires institutionnels

Étant partenaire de Fairtrade, l'Algérie pourrait tirer profit de sa coopération avec les entreprises africaines en collaboration avec les firmes allemandes.

PAR AMAR AOUIMER

Bonne nouvelle pour Virtual Agrofood & Plastprint pack Africa, car "*nous sommes heureux de vous présenter de nouveaux partenaires institutionnels et de soutien qui aideront l'événement à prendre un véritable départ et à soutenir son ambition panafricaine*", affirment les responsables de Fairtrade.

VDMA devient partenaire institutionnel et accueille le pavillon VDMA

"*Depuis de nombreuses années maintenant, en tant que VDMA, nous soutenons nos entreprises membres dans leurs activités en Afrique avec missions d'exploration de marchés et participation à des salons professionnels*", décrit Thorsten Kühmann, directeur général de VDMA Plastics and Rubber Machinery.

"*Puisque tout cela est presque impossible cette année, nous sommes heureux d'avoir conclu un accord avec fairtrade sur leur concept de salon virtuel très innovant. Sous la forme d'un pavillon VDMA, nous pouvons ainsi offrir à nos membres une présentation exceptionnelle également pour 2020*." Les associations du secteur VDMA suivantes sont impliquées :

•Machines pour les plastiques et le caoutchouc

•Technologie d'impression et papier

•Machines de traitement et d'emballage des aliments.

"*L'association des fabricants kenyans KAM devient partenaire de soutien*", précise cette même source.

Créée en 1959, la Kenya Association of Manufacturers représente les industries manufacturières et à valeur ajoutée kenyanes. Elle est devenue une association dynamique, vivante et crédible qui rassemble les industriels et donne aux entreprises une voix commune.

Grâce à un plaidoyer basé sur des faits, la KAM s'associe au gouvernement et à ses agences associées pour garantir un secteur manufacturier dynamique et florissant au Kenya et pour atteindre des contributions à deux chiffres au PIB.

L'Agricultural Societyof Kenya devient partenaire institutionnel

La mission de l'Agricultural Society of Kenya est de fournir une plateforme pour des salons et des réseaux qui favorisent le développement de l'agriculture, du commerce et des secteurs connexes.

L'UNCCI, également partenaire institutionnel

La chambre nationale de commerce et d'industrie de l'Ouganda (UNCCI) est la plus ancienne organisation nationale de coordination du secteur privé en Ouganda. Son principal objectif est de promouvoir et de protéger les intérêts du monde des affaires, en particulier ceux de ses membres qui sont représentés dans tous les secteurs de l'économie.

Fairtrade convie les entreprises africaines à saisir cette chance et réserver leur stand virtuel dès aujourd'hui.

Les entreprises peuvent en faire partie. La réservation est très simple : il suffit de se rendre sur le fairtrade Online Shop et de réserver les paquets souhaités dès maintenant.

Par le biais des services et activés dynamiques de fairtrade, les entreprises maghrébines sont en mesure d'instaurer des traditions fécondes et continues de partenariat avec des sociétés des pays africains pour des échanges commerciaux durables et de qualité.

A. A.

IMPORTATION D'ÉQUIPEMENTS PEU CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE

De nouvelles règles instaurées

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, et celui de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, ont annoncé la mise en place de nouvelles règles pour encourager l'importation des équipements peu consommateurs d'énergie.

Co-animant une conférence de presse à l'issue d'une réunion, les deux ministres ont fait savoir que leurs secteurs œuvraient à la conception de ces règles aussi bien pour l'importation que pour l'exportation.

Chitour a fait état d'une "*étude globale, en cours de préparation, sur l'importation d'équipements économes en énergie, à l'instar des appareils électroménagers et des véhicules, pour permettre au pays de réduire, lors des prochaines années, quelque 2 milliards USD en termes d'énergie importée*".

Dans les années à venir, il sera procédé à "*la recherche d'une éventuelle technique pour arrêter l'importation des équipements énergivores, tout en suivant une méthode pour adapter ce type de consommation aux potentiels du pays en matière d'énergie à l'horizon 2030*", a-t-il souligné, annonçant la tenue de réunions, prochainement, avec les secteurs concernés pour examiner ce projet.

Pour sa part, Rezig a tenu à rappeler que "*le contrôle des produits, aussi bien locaux qu'importés, était une mission fondamentale pour le secteur du Commerce, à mener en collaboration avec les secteurs concernés*", précisant que son département est à la "*recherche d'un levier pour actualiser et revisiter ses lois liées aux produits importés, aux normes de production et à l'activité des laboratoires. Le but étant d'importer des produits conformes aux normes de qualité*".

D'après Rezig, "*45 laboratoires seront mobilisés pour le contrôle des produits, en attendant la finalisation de la cartographie nationale des laboratoires incluant l'ensemble des laboratoires relevant des autres secteurs, en sus de ceux agréés par le ministère du Commerce*".

Dans ce sillage, Rezig a fait état de plus de 30 laboratoires opérationnels au niveau national, outre 13 autres réceptionnés en attendant l'octroi des accréditations et le recrutement du personnel encadrant.

"*Nous nous attelons actuellement à la réorganisation de ce domaine pour permettre aux laboratoires de s'acquitter efficacement de leurs rôles*", a fait savoir le ministre, ajoutant que dès qu'il sera fin prêt, le "*projet sera présenté au gouvernement et aux médias*".

Le ministre du Commerce a mis en avant l'adoption de dix laboratoires mobiles par le Premier ministère conformément aux instructions du président de la République. Ces laboratoires seront déployés au niveau des ports et des frontières en 2021.

Concernant les normes de sécurité relatives aux chauffages et leurs dangers sur le consommateur, le ministre a indiqué que ce dossier a été pris en charge en coordination avec le Premier ministère.

Il est "*interdit aux commerçants de vendre les chauffages ou les chauffe-bains sans les appareils de mesure CO^2*", a-t-il fait savoir, soulignant la tenue de plusieurs réunions de travail avec les importateurs et les opérateurs du domaine. "*Il est obligatoire d'acheter un appareil de mesure CO^2 avec le chauffage*", a-t-il déclaré.

R. E.

LIBYE

Le GNA tente de se réconcilier avec l'Égypte

Les discussions, qui se tiendront jusqu'à aujourd'hui dimanche 13 septembre, se déroulent dans une ambiance positive et visent à rétablir la relation avec l'Égypte, grand soutien du maréchal Khalifa Haftar.

Le dossier libyen est depuis plusieurs semaines sur la table des discussions dans plusieurs capitales internationales. Objectif : trouver des solutions à cette crise. Après les discussions cette semaine à Bouznika au Maroc ainsi qu'à Genève entre des responsables libyens de deux camps, des rencontres ont lieu désormais au Caire avec une délégation de 10 personnalités de l'Ouest libyen favorables au gouvernement d'union national (GNA) reconnu par la communauté internationale.

Selon nos sources, les discussions qui auront lieu jusqu'à ce dimanche 13 septembre se déroulent dans une « "*ambiance positive*" et visent à rétablir la relation avec l'Égypte, grand soutien du maréchal Khalifa Haftar. "*Ce rapprochement avec l'Égypte intervient maintenant car les données sur le terrain ont changé*. Les Libyens ainsi que la communauté internationale se sont rendu compte qu'aucune partie à la lutte ne peut dominer l'autre par la force. Il ne nous reste que le dialogue comme issue en Libye", explique Saâd Benshrada, membre de la délégation et responsable au haut conseil de l'État en Libye, au micro de Houda Ibrahim, du service *Afrique* de *RFI*. Les "*Libyens ainsi que la communauté internationale se sont rendu compte qu'aucune partie à la lutte ne peut dominer l'autre par la force. Il ne nous reste que le dialogue comme issue en Libye*."

Saâd Benshrada espère ainsi que "*l'Égypte, au vu de ses relations avec le maréchal Khalifa Haftar et Aguila Saleh [président du Parlement libyen, NDLR] puisse exercer des pressions sur eux afin de consolider le cessez-le-feu, reprendre la production pétrolière et accepter les résultats de toutes discussions entre Libyens à l'avenir*".

"*Nous savons que l'Égypte est un pays central pour la Libye et qu'il n'y aura pas de solution pour notre pays sans le Caire. Nous avons tous envie de tourner la page du passé et de penser à l'avenir. Nous souhaitions que l'Égypte garde les contacts avec l'Ouest libyen et avec les Libyens partout dans le pays. Nous savons très bien que l'Égypte est un grand acteur fort et puissant au Moyen-Orient*", conclut Saâd Benshrada.

VENEZUELA

Maduro annonce la capture d'un "espion américain"

Un "*espion américain a été arrêté à proximité de raffineries au Venezuela après que les autorités ont déjoué un plan pour provoquer une explosion dans un autre complexe pétrolier*", a déclaré le 11 septembre le Président vénézuélien Nicolas Maduro.

"*Nous avons capturé hier (...) un espion américain qui espionnait, dans l'État de Falcon, les raffineries d'Amuay et de Cardon*", du centre de raffinage de Paraguana, a dit le chef de l'État dans un discours télévisé.

Il s'agit d'un "*marine qui a servi sur des bases de la CIA en Irak ; il a été capturé en possession d'armement lourd et d'une «grande quantité de dollars*", a-t-il affirmé.

Cette arrestation a eu lieu après que les autorités ont "*découvert et démantelé*" un plan visant à faire exploser la raffinerie d'El Palito, la plus proche de Caracas, située dans l'État central de Carabobo, selon le Président.

Le mois dernier, les Américains Luke Alexander Denman et Airan Berry ont été condamnés à 20 ans de prison sous l'accusation de terrorisme suite à une incursion armée au Venezuela en mai.

Quelques heures avant l'annonce de cette arrestation vendredi, le gouvernement vénézuélien avait annoncé la mise en place d'un "*plan d'urgence destiné à réguler la distribution de combustibles*" face à la grave pénurie d'essence. Le Venezuela dispose des plus grandes réserves prouvées de pétrole au monde, mais il est frappé par de gigantesques pénuries de carburants. Même à Caracas, épargnée par le passé, les files d'attente atteignent plusieurs kilomètres et les automobilistes doivent attendre des heures, voire plusieurs jours, avant de pouvoir faire le plein.

L'industrie pétrolière a été la pierre angulaire de l'émergence économique il y a un peu plus d'un siècle et sa principale source de revenus. Mais de 3,2 millions de barils par jour il y a douze ans, sa production est tombée à moins de 400.000 en juillet.

RDC

Le processus de désarmement des FRPI n'avance plus

Fin février, la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) signe un accord de paix qualifié d'"*historique*" avec le gouvernement congolais. La Monusco et divers partenaires sont témoins, et saluent une avancée dans le processus de paix dans la région. Depuis, le processus n'avance plus et la crainte de voir ces miliciens se remobiliser commence à prendre corps.

Avec l'accord de paix, un calendrier de DDR (désarmement, démobilisation et réintégration) avait été adopté. Et le début du désarmement était fixé début mai. Depuis, rien ou presque n'a été fait. Les miliciens armés sont toujours localisés à Azita, à moins de 10 kilomètres de la cité de Gety, dans le territoire d'Irumu. Certaines sources parlent de plusieurs centaines de miliciens qui ont déserté le lieu parce que, disent-ils, l'argent et la nourriture fournis en début d'année par le gouvernement n'arrivent plus depuis le mois de juin.

De son côté, la Monusco affirme avoir a mis en place les sites pour accueillir les miliciens, mais la mission onusienne exige d'abord le désarmement pour pouvoir mettre aussi en place le processus de réinsertion. Les sources gouvernementales accusent quant à elles la FRPI d'avoir présenté de nouvelle revendications qui n'étaient dans l'accord.

Face à cette situation, Kinshasa envisage maintenant des discussions plus globales pour prendre en compte l'ensemble des groupes armés qui sévissent dans la région. La mission inter-institutionnelle arrivée ce jeudi en Ituri permettra peut-être d'avancer sur la résolution des conflits.

Agences

AFGHANISTAN

Les USA annoncent la date de la réduction de leur contingent militaire

Les États-Unis réduiront leur contingent en Afghanistan à 4.500 soldats dans un ou deux mois, a déclaré le représentant spécial des États-Unis pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, confirmant des déclarations de Donald Trump.

Alors que Donald Trump a livré des détails le 10 septembre sur combien de soldats américains il prévoit de laisser en Afghanistan et en Irak, annonçant qu'il abaissera leur nombre à 4.000 et 2.000 respectivement "*en très peu de temps*", le représentant spécial des États-Unis pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a annoncé ce jeudi les dates du retrait des militaires.

"*Nous sommes à la phase deux [de la réduction, ndlr]. La première phase suppose la réduction à 8.600 [militaires, ndlr] et la seconde amènera à 4.500 d'ici à la mi-octobre-mi-novembre. Nous sommes sur cette voie*", a déclaré Zalmay Khalilzad lors d'un point de presse.

Il a rappelé que l'accord conclu avec les talibans en février 2020 visait à réduire non seulement le contingent américain, mais aussi les forces des alliés de l'Otan dans le pays. Pour leur part, les talibans s'engageant à ne plus s'attaquer à des cibles américaines ou de l'Otan.

Trump avait précédemment déclaré que les forces de la coalition internationale évacueraient l'Irak sous trois ans. Celle-ci a déjà évacué la majeure partie de son contingent et seul un petit nombre de militaires demeurent dans le pays.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 : GSP-MCA

La fusion reportée

Le Groupement sportif des pétroliers (GSP) et le Mouloudia Club d'Alger (MCA) n'ont pas pu concrétiser leur fusion, à l'occasion de leur première assemblée générale constitutive.

PAR MOURAD SALHI

En attendant de relancer les discussions, les spécialistes en la matière qualifient de "*difficiles les procédures administratives*".
Les responsables du GPS et le Club sportif amateur (CSA) du MC Alger n'ont pas pu trouver un accord sur l'intégration de cinq représentants de la Sonatrach, actionnaire majoritaire du club, dans la composante de l'assemblée générale. Ce désaccord a poussé les responsables à suspendre les travaux de cette première assemblée constitutive et reporter ainsi la fusion à une date ultérieure. Les initiateurs de cette opération avouent qu'il faudra plusieurs réunions pour parvenir à un accord.Pour rappel, le GSP et le MCA se sont prononcé, au cours de leurs assemblées générales extraordinaire, en faveur d'une fusion, actant ainsi la réunification des deux clubs algérois.
Il s'agit-là de la deuxième étape dans cette perspective de fusion, car après la soumission du projet aux membres des deux assemblées, l'heure est désormais à la constitution d'une unique assemblée qui regroupera les deux parties.
Ça sera, donc, une seule équipe du MC Alge dans sa nouvelle version et qui va compter 15 sections. L'ensemble des sections sportives du Groupement sportif des pétroliers évoluera, désormais, sous le sigle du vieux club algérois. Les sections existantes dans les deux clubs, comme le tennis de table et l'escrime, ne formeront, désormais, qu'une section. L'objectif de cette fusion consiste à redonner au MCA une dimension professionnelle, toutes compétitions confondues. Les initiateurs souhaitent surtout réunir à nouveau tous les membres au sein d'une seule et même famille. "*L'union fait la force. Cette fusion nous rendra plus fort, et c'est ce que nous souhaitons tous, car nous voulons redonner au Doyen son lustre d'antan*", ont indiqué, à l'unanimité, les responsables des deux parties concernées. Le GSP et le MCA ont accéléré les discussions pour que cela coïncide avec le centenaire du Doyen, fondé en 1921. Un événement riche en couleurs sera au menu dans quelques mois.
Il y a lieu de rappeler, qu'en juin 2008, Sonatrach s'était retirée du MCA, en créant sa propre association sportive, le GSP, tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports le sigle du club. Le GSP avait gardé 13 sections sportives, à l'exception du football, qui avait été restitué en 2001 à l'association El-Mouloudia. Avant cela, en 1977, le MJS avait confié la gestion du MCA à la Sonatrach, dans le sillage des réformes sportives de l'époque.

M. S.

STADE MUSTAPHA-TCHAKER DE BLIDA

Plusieurs travaux de modernisation

Le stade Mustapha-Tchaker de Blida connaît actuellement plusieurs opérations de réaménagement visant l'amélioration de l'image de cette structure sportive qui a longtemps été témoin des victoires de la sélection nationale algérienne de football, a-t-on appris auprès du directeur de ce complexe olympique, Kamel Naceri.
Dans un entretien à l'*APS*, M. Naceri a fait part du "*lancement dernièrement de travaux de réhabilitation et de réaménagement au profit du stade Tchaker, qui se poursuivront jusqu'à mars prochain*". Les travaux consistent, notamment, en la réfection de la pelouse naturelle du stade, le réaménagement des vestiaires, de la salle de presse, des couloirs des joueurs et des commodités annexes, outre l'installation de portails électroniques et la réfection de l'espace d'hébergement des équipes sportives.
Une "*enveloppe de 10 millions de dinars a été allouée à ce projet dans le cadre du Fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives, en vue de rendre ce complexe sportif digne de la réputation des champions d'Afrique de football*", a ajouté le même responsable.
Selon M. Naceri, "*l'enveloppe financière a été, notamment, destinée à la rénovation de la pelouse du stade, qui n'a pas été refaite depuis une dizaine d'années. La rénovation de la pelouse se fera en coordination avec l'équipe technique du complexe sportif Mohamed-Boudiaf d'Alger et l'assistance de l'équipe du Centre technique national (CTN) de la Fédération algérienne de football (FAF)*". Les travaux vont actuellement bon train, selon le constat fait sur place par l'*APS*. Une nouvelle technique de pose de gazon y est prévue dans les prochains jours. Elle consiste en l'utilisation d'une terre sableuse ramenée de la wilaya d'Oued-Souf. "*La pelouse sera fin prête à la fin janvier 2021 et sera conforme aux normes internationales en vigueur. Nous œuvrons d'arrache-pied pour répondre aux aspirations de la sélection nationale*", a-t-il dit.
Et d'ajouter : "*Actuellement, nous travaillons sans pression, notamment depuis le transfert de la rencontre de l'équipe nationale avec son homologue du Zimbabwe, prévue le 9 novembre, vers le complexe du 5-Juillet*."
Les autres travaux en cours visent le réaménagement et la modernisation de la salle de presse, des vestiaires et des salles d'eau, de manière à les mettre à niveau avec la réputation des champions d'Afrique. A cela s'ajoute la dotation du stade d'équipements de pointe, tels que des alarmes, la réalisation de passages et couloirs pour l'accès aux vestiaires des équipes sportives, des travaux d'embellissement et d'aménagement de petites surfaces vertes derrière la surface du gardien du but, en vue d'éviter que la gazon ne soit envahi de mauvaises herbes, et la réparation des systèmes d'évacuation et d'irrigation.
Une autre dotation de huit millions de dinars a été affectée à la réparation du vieux camp des équipes sportives, situé sous les gradins englobant 35 chambres dotées d'équipements modernes. L'accueil des équipes sportives qui viendront se préparer à Blida va assurer des entrées financières au complexe Tchaker.
Le projet a été doté d'une enveloppe de 50 millions de dinars. Une autre enveloppe de 400 millions de dinars a été dégagée au profit du complexe Tchaker, dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations des locaux (Chan), prévue initialement en Algérie pour 2022, avant que la Confédération africaine de football (Caf) ne décide, jeudi dernier, son report à janvier 2023.

APS

MERCATO

Ghezzal veut retourner à la Fiorentina

L'avenir de Rachid Ghezzal avec Leicester City n'est pas clair ; le joueur ne devrait pas être retenu dans l'effectif de Rodgers qui souhaite se séparer de lui mais rien n'est décidé. De son côté, l'agent de l'international algérien, Theofilos Karasavvidis, a parlé au média italien *Fiorentina.it* et a déclaré que Rachid Ghezzal souhaite rester à la Fiorentina mais que les négociations sont en attente en ce moment. "*Nous avons parlé à la Fiorentina, nous n'avons pas trouvé d'accord, et pour l'instant, la situation est en attente. Notre intention est de retourner à la Fiorentina mais cela ne dépend pas seulement du joueur, cela dépend aussi des deux équipes*."

Benayada au Club Africain ?

Dans le viseur de plusieurs clubs, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, Hocine Benayada, le latéral droit du CS Constantine, aurait signé avec le Club Africain pour deux saisons, rapporte la presse tunisienne. Le défenseur de 28 ans a officialisé, avant-hier, son départ du CSC sur son compte *Instagram* après quatre saisons passées dans ce club (fin de contrat). Le natif d'Oran a voulu tenter une expérience à l'étranger malgré les offres alléchantes qu'il a reçues de la part, notamment, du MC Alger et du CR Belouizdad. Le Club Africain, qui était en grande difficulté financièrement ces derniers temps, vient de signer un contrat historique avec Qatar Airways de 7,5 millions d'€ sur 4 ans.

Bensaha dans le viseur du MCA

Ayant rejoint la formation tunisienne de l'Espérance de Tunis (EST) la saison dernière en provenance du DRB Tadjenanet, l'attaquant algérien de 26 ans est dans le viseur du Mouloudia d'Alger. En effet, Nabil Neghiz, qui a besoin d'un attaquant de couloir, est très séduit par le profil du joueur espérantiste. D'ailleurs, la direction des Vert et Rouge a pris attache avec son homologue tunisienne afin d'entamer les négociations pour un probable contrat de prêt de l'ex-international U21, dans la mesure où l'ailier gauche est encore lié avec l'EST jusqu'en 2023. Il semble que l'USM Alger soit aussi intéressée par le joueur.

COLOMBIANA

21h00 W9

En 1992, en Colombie, Cataleya, 9 ans, est témoin de l'assassinat de ses parents. Elle réussit à s'échapper et trouve refuge aux États-Unis auprès de son oncle, Emilio, un gangster. Quinze ans plus tard, elle travaille pour lui en tant que tueuse à gages. Tous ses meurtres sont signés d'une orchidée dessinée sur le torse de ses victimes. Traumatisée à jamais par la perte de ses parents, elle est prête à tout pour assouvir sa soif de vengeance... quitte à perdre tous ceux qu'elle aime

CASE DÉPART

21h00 8

Demi-frères et Noirs tous les deux, Joël et Régis n'ont en commun que leur père, qu'ils connaissent à peine. Joël est au chômage. Il considère que la France, «pays raciste» selon lui, est la cause de tous ses échecs. Régis est de son côté totalement intégré et renie totalement sa moitié noire. Il ne supporte pas que l'on fasse référence à ses origines. Une mystérieuse vieille tante, qui les observait depuis leur arrivée aux Antilles, décide de leur faire remonter le temps, en pleine période esclavagiste ! Parachutés en 1780, ils seront vendus au marché comme esclaves. Ils vont alors devoir s'unir pour s'évader de la plantation et trouver le moyen de rentrer au XXIe siècle

PENTAGON PAPERS

21h00 2

Première femme directrice de la publication d'un grand journal américain, le «Washington Post», Katharine Graham s'associe à son rédacteur en chef, Ben Bradlee, pour dévoiler un scandale d'État monumental et combler son retard par rapport au «New York Times», qui mène ses propres investigations. Ces révélations concernent les manoeuvres de quatre présidents américains, sur une trentaine d'années, destinées à étouffer des affaires très sensibles... Au péril de leur carrière et de leur liberté, Katharine et Ben vont devoir surmonter tout ce qui les sépare pour révéler au grand jour des secrets longtemps enfouis.

LES ENQUÊTES DE MURDOCH JEUNESSE ÉTERNELLE

21h00 France 3

L'inspecteur Murdoch poursuit son travail d'enquêteur tout en continuant à faire évoluer les méthodes de la police tandis que le docteur Ogden a trouvé sa place en tant que chirurgienne. L'agent Crabtree continue sa carrière d'écrivain en parallèle de son rôle dans la maréchaussée de Toronto. De son côté, l'inspecteur en chef Brackenreid cherche à se réconcilier avec Margaret. L'agent Higgins-Newsome tente de subvenir aux besoins conséquents de son épouse. Une nouvelle affaire va réunir tous les protagonistes : une jeune femme est retrouvée morte dans une rivière.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DIAMANTS SUR CANAPÉ

21h00 arte

Après avoir abandonné tout à la fois son Texas natal et son mari, la belle Holly, une femme fantasque aux goûts de luxe, débarque à New York, bien décidée à mener grand train. Si elle loge dans un bel appartement d'un quartier chic, la ravissante créature ne peut cependant s'offrir les rutilants bijoux exposés chez Tiffany's, le grand joaillier du quartier. Fascinée par ces diamants, la pauvre Holly doit se contenter de les admirer chaque matin dans la vitrine... Le jour où elle fait la connaissance d'un riche planteur brésilien, la jeune femme décide de lui mettre le grapin dessus pour pouvoir enfin accéder à son rêve.

LA GUERRE DES TRÔNES, LA VÉRITABLE HISTOIRE DE L'EUROPE

21h00 4

Dans cette série documentaire, Bruno Solo retrace l'épopée des dynasties rivales qui ont écrit la grande histoire de l'Europe. De la guerre de Cent Ans à l'aube de la Renaissance, il raconte les jeux de pouvoir, les ambitions et les passions humaines qui ont façonné les nations européennes. En 1328, à la mort du dernier roi capétien, Charles IV, le trône de France est transmis à la dynastie des Valois. Mais cela provoque la colère du jeune roi anglais Edouard III, qui estime être l'héritier légitime de la couronne de France. Cette rivalité fait éclater la guerre la plus longue et la plus sanglante de l'histoire de l'Europe : la guerre de Cent Ans.

ZONE INTERDITE RENTRÉE SOUS TENSION

21h00 M6

Après la crise sanitaire, c'est une rentrée sociale difficile qui s'annonce. Faillites et plans de licenciement massifs liés à l'épidémie commencent à s'enchaîner. Comment les Français qui avaient déjà du mal à boucler leurs fins de mois malgré un travail à plein temps, vont-ils s'en sortir ? Salariés, commerçants, petits patrons, Ophélie Meunier et les équipes du magazine suivent depuis le printemps ces hommes et ces femmes qui se battent pour sauver leur emploi ou leur petite entreprise.

LA CH'TITE FAMILLE

21h00 TF1

Valentin D. et Constance Brandt, un couple d'architectes designers en vogue, préparent le vernissage de leur rétrospective au Palais de Tokyo. Mais ce que personne ne sait, c'est que pour s'intégrer au monde du design et du luxe parisien, Valentin a menti sur ses origines ch'tis et prolétaires. Alors, quand sa mère, son frère et sa belle-soeur débarquent par surprise le jour du vernissage, c'est la rencontre de deux mondes qui se télescopent.

MIDI Quotidien national d'information Libre
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4087 | Dimanche 13 septembre 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h00
Dohr	12h44
Asr	16h17
Maghreb	19h02
Icha	20h22

COVID-19

AU MOINS 916.372 MORTS DANS LE MONDE

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 916.372 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine afait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi à 11h GMT.

Plus de 28.534.330 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 19.016.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de vendredi, 6.012 nouveaux décès et 316.377 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les États-Unis avec 1.289 nouveAUX MORTS, L'INDE (1.201) ET LE BRÉSIL (874).

LES états-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 193.016 décès pour 6.445.800 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.417.878 personnes ont

été déclarées guéries.

Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 130.396 morts pour 4.282.164 cas, l'Inde avec 77.472 morts (4.659.984 cas), le Mexique avec 70.183 morts (658.299 cas), et le Royaume-Uni avec 41.614 morts (361.677 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 92 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), l'Espagne (64), la Bolivie (62), et le Chili (62).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.174 cas (6 nouveaux entre vendredi et samedi), dont 4.634 décès (0 nouveax), et 80.386 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient samedi à 11h00 GMT 307.425 décès pour 8.155.411 cas, l'Europe 220.762 décès (4.433.231 cas), les Etats-Unis et le Canada 202.222 décès (6.581.156 cas), l'Asie 113.177 décès (6.339.527 cas), le Moyen-Orient 39.576 décès (1.653.351 cas), l'Afrique 32.353 décès (1.341.140 cas), et l'Océanie 857 décès (30.515 cas)

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 300 blessés ces dernières 48 heures

7 personnes ont trouvé la mort et 300 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus à travers le territoire national au cours des dernières 48 heures, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès, avec 3 personnes décédées et 12 autres blessées dans 7 accidents de la route.

Concernant les noyades en mer, 2 personnes sont décédées : un jeune homme de 22 ans à Boumerdès dans une zone interdite à la baignade au port de Zemmouri et un adolescent de 17 ans dans la plage surveillée dite Grand-Phare à Jijel.

Les agents chargés de la surveillance des plages ont réussi à sauver 537 personnes de la noyade.

Les secours de la Protection civile ont procédé, d'autre part, au repêchage de 2 enfants de sexe masculin décédés par noyade dans des réserves d'eau : un enfant âgé de 13 ans, au village Ezzatra dans la wilaya de Boumerdès, et un autre, âgé de 16 ans, au lieudit El-Akila, commune de Dar-Chiokh, dans la wilaya de Djelfa.

En matière d'activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 74 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement ainsi que les règles de distanciation physique et 95 opérations de désinfection générale à travers 25 wilayas (58 communes).

Ces unités ont procédé, en outre, à la mise en place de dispositifs de surveillance dans 2 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés dans les wilayas d'Alger et d'Illizi.

SUSPENSION DE CHERIF MELLAL

LA JSK DÉNONCE UNE DÉCISION "ARBITRAIRE"

La JSK a réagi à la suspension infligée à son président Cherif Mellal par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel, en dénonçant ce vendredi une décision "*arbitraire*". "*En réponse à la sanction infligée au président Cherif Mellal, la direction dénonce énergiquement cette décision arbitraire et infondée, en outre, elle s'étonne et note la célérité de la CD de LFP à obéir aux instructions du BF de la Faf, aussi la direction du club épuisera tous les recours pour faire valoir ses droits*", a déclaré la JSK dans un communiqué. Saisie à deux reprises par la Faf, la commission de discipline de la LFP a infligé hier jeudi 10 septembre une lourde sanction au président de la JSK. Cherif Mellal a été suspendu deux ans, avec proposition de "radiation à vie", et une amende d'un million de dinars au club. Saisie à deux reprises par la Faf le 9 août et 7 septembre derniers, la commission de discipline de la LFP a "*prononcé une sanction de deux ans de suspension avec de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football à compter du 20 juin 2019 avec proposition de radiation à vie pour M. Cherif Mellal, président de la JS Kabylie*", écrit la LFP dans un communiqué. Mellal, qui entretient des relations conflictuelles avec le président de la Faf, Kheireddine Zetchi, a été sanctionné pour des "*propos qualifiés de violation de l'obligation de réserve, d'outrage à la fédération, ligue et de leurs structures et membres, d'atteinte à la dignité et à l'honneur à leurs membres et non-respect des décisions des commissions juridictionnelles*", a précisé la LFP. Le 25 juillet, M. Mellal avait appelé Zetchi à remettre sa démission, et critiqué son inaction. "*Il ne lui reste qu'une solution : convoquer une Agex (Assemblée générale extraordinaire, NDLR) et déposer sa démission. Il y a d'autres hommes, plus courageux, qui peuvent gérer le football national*", avait déclaré Mellal.

AG ÉLECTIVE DU COA

ABDERRAHAMANE HAMMAD ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT

Abderrahmane Hammad a été élu nouveau président du Comité olympique et sportif algérien (COA), hier à l'issue de l'Assemblée générale élective (AGE), tenue au siège de l'instance olympique à Ben-Aknoun Alger. Le nouveau président du COA a récolté 105 voix, soit 60 voix des fédérations olympiques qui possèdent chacune quatre voix et 45 voix des fédérations non olympiques qui possèdent une seule voix chacune. De leur côté, Mabrouk Kerboua a récolté 32 voix (24 voix des fédérations olympiques), alors que Soumia Fergani a récolté 5 voix (4 voix des fédérations olympiques). Les travaux de l'AG élective du COA se sont déroulés en présence de 80 membres sur les 90 que compte l'assemblée générale dont 22 fédérations olympiques. Plusieurs fois champions d'Afrique et médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Hammad qui est élu pour gérer le reste du mandat olympique (2017-2020), succède à Mustapha Berraf qui avait démissionné de la présidence le mois de mai dernier. Trois candidats étaient en lice : Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football et Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). De son côté, Sid-Ali Lebib, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-président du COA, avait annoncé son retrait juste avant le début des travaux dans une lettre adressée au secrétariat général du COA. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer la prochaine assemblée générale élective.